

RECY

RECY
20 VOIE CHANTERAIN 51520 REC
03.26.70.11.08

Bon No: 001126121		1ere Gachée: 10:46 (1) Quantité: 4.00 m3		Date: 12/03/2026 reap110326102042 référence commande(2): 03 26 66 64 02		Zone: TRANSPORT TOI	
client: 410377 chantier: 037721		ARTOPIA CHALONS Saint-Martin-sur-le-pré		4 RUE CHARLES MARIE RAVEL 51520 2 rue Clovis Jacquiart 06.37.96.77.45 51520 Saint-Martin-sur-le-Pré		Véhicule: M85 8x4 ROUXEL FRC M85 FROESH	
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale	
11:00				ATTENTE 00:00		température: vitesse du vent: validité:	
code Béton RJB253A300		désignation(6)(8) BPS		certification XF2		classe d'exposition(3) CL 0,40	
ciment(type et classe) CEMII B-LL 42.5R CE CP2 NCEMII B-LL 42.5R		Additions(type) 0		dosage(C+Ka)(5) C25/30		Résistance caractéristique(4) S3 20	
appellation commerciale C25/30 XF2 S3 Dm20 CEM2 300							
Propriétés particulières spécifiées							
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE	
CONTRIB ENVIRON TAXE CARBONE HAUSSE ENERGIE				FIBRES SYNTHETIQUES PRE 5480/4700 EA ISOSPHERE 5140		NOM: signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:							
signature:							

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
(4) contrôle de la résistance sur cylindres.
(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
(7) ou rapport E/C suivant la spécification.
(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1